

[Initiatives]

CAFÉ



Label(le) Brûlerie, belle aventure

C'est un trio dynamique qui a créé Label(le) Brûlerie. Trois jeunes femmes qui torréfient et commercialisent des cafés biologiques, issus de coopératives de producteurs ou du commerce équitable.

Une douce odeur flotte dans leur atelier de la rue Francis-Chirat. C'est là que "les trois cafetières" – comme elles se surnomment en riant – se livrent à l'activité qu'elles ont lancée en septembre: la torréfaction de café, venu du Guatemala, du Pérou, d'Éthiopie et de Colombie, biologique et issu de coopératives de producteurs ou du commerce équitable. Hélène Le Corre, Marlène Champavere et Anne-Laure Boué ont créé ensemble Label(le) Brûlerie, membre du réseau Grap (Groupement régional alimentaire de proximité). Trois trentenaires, trois histoires différentes avec un dénominateur commun: la passion du café, dont elles parlent avec amour, comme d'autres du vin. Hélène l'économiste, Anne-Laure l'ingénieure agro-alimentaire et Marlène la barista ont uni leurs compétences, rassemblées



dans la même aventure, autour d'un personnage central: le torréfacteur, machine de 400 kilos, capable de torréfier 15 kilos en une seule fois. Autour de lui, les jeunes femmes s'affairent, surveillent les étapes de l'opération, « cette cuisson qui permet de révéler les meilleurs arômes selon la provenance », avant de moulin (ou pas) et de mettre en sachet le précieux fruit de leur travail. Des commandes aux livraisons, tout est fait maison. « Nous avons une gamme de 4 variétés principales, nos clients sont les épiceries indépendantes, les bars et restaurants. Cinq euros les 250 grammes vendus dans un sachet 100 % compostable », résume Hélène Le Corre. À Villeurbanne, les amateurs peuvent déjà se fournir à Lell market ou boire une tasse au Bieristan ou au Shruberry. Les débuts sont prometteurs pour la petite équipe, qui espère bien, à terme, maîtriser 100 % de la filière d'approvisionnement, en achetant exclusivement en direct aux producteurs. ■

ENVIRONNEMENT



Urban Solar Energy veut du photovoltaïque sur nos toits

Miser sur le photovoltaïque en milieu urbain pour développer l'autoconsommation électrique collective ou individuelle: c'est le pari de Urban Solar Energy. Créée en 2016, la société compte dix salariés.

« Il y a dans la région une réelle dynamique autour de l'énergie renouvelable. Dans le secteur de l'électricité, demeuré jusqu'alors très peu concurrencé, il y a beaucoup à inventer! Nous avons décidé de proposer une offre en autoconsommation individuelle ou collective, via nos centrales photovoltaïques et un abonnement à nos offres d'électricité 100 % renouvelable. C'est la version circuit court de l'énergie », estiment Cyril Morin et Yannick Ducerf, fondateurs de Urban Solar Energy. Ensemble, ils ont déjà créé, développé et revendu une société informatique. « La dimension environnementale de notre entreprise nous passionne! », expliquent les deux associés, qui aiment défricher de nouveaux terrains prometteurs. À leur initiative, depuis mai 2018, le toit de l'immeuble le Tertial, 9 cours André-Philip, a été équipé de 70 panneaux photovoltaïques, répartis sur 130 m². L'installation couvre environ 30 % des besoins électriques des sociétés installées dans cet immeuble. Urban Solar Energy fait de cet exemple villeurbannais son fer de lance: « Il faut environ cinq ans à une copropriété pour amortir une telle installation. À long terme, cette alternative, sans intermédiaire, permet aux occupants d'échapper à l'augmentation constante du coût du kWh ». Cette jeune société, ambitieuse et innovante, s'adresse aux entreprises mais également aux particuliers qui souhaitent faire appel à elle en tant que simple fournisseur d'énergie. Dans les salons professionnels et lors des rendez-vous clients, Cyril Morin détaille les vertus de l'autoconsommation électrique et le message fait mouche. ■

➕ www.urbansolarenergy.fr